La microchirurgie innovante du dos

Communiqué de presse

Renforcement des fonds propres de VEXIM par Truffle Capital à hauteur de 2,5 M€

Toulouse, le 12 août 2013 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce aujourd'hui un renforcement de ses fonds propres à hauteur de 2,5 M€.

Sécurisation de la dynamique de croissance

Comme annoncé dans son récent communiqué, VEXIM a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 2,5 M€. Ce niveau d'activité robuste repose notamment sur la contribution des filiales européennes, dont celles ouvertes en début d'année en Espagne et au Royaume-Uni, offrant un an d'avance sur le plan de développement initial du réseau commercial de VEXIM.

Afin de sécuriser et pérenniser cette dynamique de croissance liée au succès grandissant de l'implant SpineJack®, le Conseil d'administration de la Société en date du 12 août 2013 a décidé une augmentation de capital d'un montant, prime d'émission comprise, de 2,5 M€ souscrite par les fonds d'investissement gérés par Truffle Capital, son actionnaire historique. VEXIM dispose ainsi de ressources supplémentaires pour poursuivre sa forte dynamique commerciale et intensifier son programme clinique.

Philippe Pouletty, Directeur général de Truffle Capital, premier actionnaire de VEXIM, commente : *« VEXIM remplit remarquablement ses objectifs opérationnels et commerciaux et a le potentiel d'être leader dans le traitement des fractures vertébrales, avec de très fortes perspectives de croissance dans les fractures traumatiques. »*

Modalités de l'opération

Le Conseil d'administration a émis 263.991 actions nouvelles au profit des fonds d'investissement de Truffle Capital, à un prix unitaire de 9,47 €, correspondant à la moyenne pondérée par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédant la date d'émission, diminuée d'une décote de 5%.

A l'issue de cette opération et de l' émission de 2.930 actions nouvelles par exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise « BCE 2007 », le capital social est porté à 459.064,50 €, divisé en 4.590.645 actions de 0,10 € de valeur nominale chacune.

Un actionnaire détenant 1% du capital voit ainsi sa participation passer à 0,94% du capital sur une base non diluée.

Vincent Gardès, Directeur général de VEXIM, conclut : *« Je tiens à remercier Truffle Capital pour leur soutien financier qui sécurise l'accélération de notre croissance et protège la valeur de notre Société grâce à une décote limitée. Cet investissement témoigne de leur confiance dans notre stratégie qui vise à faire de VEXIM le leader européen de la chirurgie mini-invasive du dos et à créer de la valeur pour tous ses actionnaires. »*

***

Prochains communiqués :

- Résultats semestriels 2013 : septembre 2013

A propos de VEXIM, LA microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux, créée en février 2006. Elle s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Bénéficiant du soutien financier des actionnaires historiques, Truffle Capital[1] et Banexi Ventures Partners, ainsi que d'aides publiques OSEO, VEXIM a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa hauteur initiale et restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. La Société compte actuellement 48 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse et Royaume-Uni ainsi que de distributeurs notamment en Turquie, Argentine, Inde, Taiwan et dans les pays suivants où l'enregistrement du produit est en cours : Mexique, Brésil, Colombie, Venezuela, Chili, Equateur et Pérou. VEXIM est cotée sur NYSE Alternext à Paris depuis le 3 mai 2012.
Pour de plus amples informations, visitez : www.vexim.com

SpineJack®[2], implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

Le caractère révolutionnaire du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en environ 30 minutes, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

Contacts

VEXIM

Vincent Gardès
Directeur général
Tél. : 05 61 48 48 38
investisseur@vexim.com

*New***Cap.**
Communication financière
et Relations Investisseurs
Dusan Oresansky /
Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 92
vexim@newcap.fr

Alize RP
Relations Presse
Caroline Carmagnol
caroline@alizerp.com
Tél. : 06 64 18 99 59
Christian Berg
christian@alizerp.com
Tél. : 01 70 22 53 86

ALVXM
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

- **Libellé :** VEXIM
- **Code ISIN :** FR0011072602
- **Mnémonique :** ALVXM

[1] Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est un acteur européen incontournable du capital-risque qui investit et se consacre à la construction de leaders technologiques dans les domaines des Technologies de l'Information, des Sciences de la Vie et de l'Energie. Truffle Capital gère 550 M€ via des FCPR et des FCPI, ces derniers offrant des réductions d'impôts (les fonds sont bloqués de 7 à 10 ans). Pour plus d'informations, visitez www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

[2] Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.